

# L'union

Numéro 165  
Septembre / octobre 2015



*"Fluctuat  
nec  
mergitur"*

*"Il est battu par les flots, mais ne sombre pas".  
Devise de la Ville de Paris.*

# Non au recyclage des idées. Oui au recyclage du papier.

La force de tous les papiers, c'est de pouvoir être recyclés  
au moins cinq fois en papier. Cela dépend de chacun de nous.  
[www.recyclons-les-papiers.fr](http://www.recyclons-les-papiers.fr)

Tous les papiers ont droit à plusieurs vies.  
Trions mieux, pour recycler plus !



La presse écrite s'engage pour le recyclage  
des papiers avec Ecofolio.



# Éditorial

## FACE A L'HORREUR DU TERRORISME CONSTRUISONS LA SOLIDARITE ET LA PAIX !

**N**otre région a été frappée au cœur dans la nuit du 13 au 14 novembre. Ce sont des lieux populaires qui ont été la cible des terroristes, c'est la France dans sa diversité et particulièrement la jeunesse qui a été victime de l'horreur et de la barbarie.

Nous condamnons ces actes monstrueux comme nous condamnons les politiques qui leur ont ouvert la voie. Nos pensées vont aux victimes et à leurs proches à qui nous apportons notre soutien et notre solidarité. A ce jour, 3 militants de la CGT font partie des victimes.

Nous saluons l'engagement et le professionnalisme de tous les personnels hospitaliers, des forces de l'ordre, des pompiers et agents territoriaux aux cotés des populations dans ces moments tragiques. Nous saluons l'immense moment de solidarité et de fraternité des personnes qui ont ouvert leurs portes et ainsi sauvé des vies.

Nous avons vécu l'horreur comme tant de peuples le vivent au quotidien et pourtant, cela fait plus de 15 ans que des coalitions combattent le terrorisme ! Le terrorisme est une menace mondiale, il doit être combattu au niveau mondial, sous mandat de l'ONU avec la paix comme objectif.

Des mesures d'urgences doivent être prises notamment en stoppant les ventes d'armes, l'achat de pétrole et les échanges économiques avec les pays qui financent le terrorisme. Le contexte social et économique fortement dégradé que nous subissons, est un véritable terreau pour tous les extrémismes.

**L'URIF CGT sera vigilante à ce que l'état l'urgence ne puisse être un prétexte pour remettre en cause les libertés fondamentales et le syndicalisme.**

Nous réclamons l'arrêt des sanctions contre les militants syndicaux et le gel des lois de recul social durant cette période.

**L'URIF CGT poursuivra sa lutte pour la justice sociale et contre toutes les tentatives de division des salariés.**

**Nous poursuivrons notre lutte pour la paix dans le monde,** non seulement pour le refus de la guerre mais surtout par notre combat pour la solidarité internationale, la coopération internationale pour le bien commun de l'humanité.

Le secrétariat de l'URIF CGT  
Lundi 16 novembre 2015

## Sommaire

**Pages 4 et 5 : Evènement**  
*Attentas, les syndicats étrangers solidaires.*

**Pages 6 à 8 : Agic Arrco**  
*La CFDT, La CGC et la CFTC signent, Gattaz applaudit !*

**Pages 9 à 12 : les dix ans de l'IHS.**  
*Interventions de Joël Biard et Pascal Joly.*

**Page 13 : Travail et handicap**  
*Colloque le 2 décembre*

**Page 14 : CESER**  
*Métropole du Grand Paris*

**Page 15 : International**  
*Partenariat URIF CGT / CSA Dakar*

**L'Union est éditée par l'Union Régionale CGT île-de-France**

263 rue de Paris, case 455  
93514 Montreuil cedex.  
E-mail : urif@cgt.fr  
www.urif.cgt.fr .  
01 55 82 88 00

Directeur de la publication :  
Jean-Michel Bruley.

Bimestriel N° 165  
Septembre/ octobre 2015  
1,55 euro.  
Conception, crédit photo et infographie : Urif CGT sauf mention particulière.  
Une : Sayad Allaoua

Numéro de Commission  
paritaire: 1019 S 06229  
Impression : Alliances-CI  
115, avenue Raspail  
94250 Gentilly  
01 41 98 37 97

• Stéphane Albertini • Jean-Jacques Amiot, 68 ans • Thomas Ayad, 32 ans • Maxime Bouffard, 26 ans • Quentin Boulenger, 29 ans • Elodie Breuil, 23 ans • Claire Camax, 35 ans • Nicolas Catinat, 37 ans • Baptiste Chevreau, 24 ans • Nicolas Classeau, • Precilia Correia, 35 ans • Guillaume B. Decherf, 43 ans • Alban Denuit, 32 ans • Elsa Deplace San Martin, 34 ans • Vincent Detoc, 38 ans • Elif Dogan, 26 ans • Fabrice Dubois, 46 ans • Romain Dunet, 25 ans • Thomas Duperron • Mathias Dymarski, 22 ans, • Germain Ferey, 36 ans. • Grégory Fosse, 28 ans • Christophe Foultier, 39 ans • Suzon Garrigues, 21 ans, • Mayeul Gaubert, 30 ans • Matthieu Giroud, 39 ans • Cédric Gomet, 30 ans • Juan Alberto Gonzalez Garrido, 29 ans • Anne Guyomard, 30 ans • Pierre-Yves Guyomard, 43 ans • Stéphane Hache, 52 ans • Olivier Hauducœur, 44 ans • Frédéric Heninot, 45 ans • Pierre-Antoine Henry, 36 ans • Mathieu Hoche, 38 ans • Pierre Innocenti, 40 ans, • Nathalie Jardin, 31 ans • Marion Jouanneau, 24 ans • Milko Jozic, 47 ans. • Jean-Jacques Kirchheim, • Marie Lausch, 23 ans • Gilles Leclerc, 32 ans • Renaud Le Guen, 29 ans • Christophe Lellouche, 33 ans • Claire Maitrot-Tapprest, 23 ans, • Antoine Mary, 34 ans • Cédric Mauduit, 41 ans, • Isabelle Merlin, 44 ans • Fanny Minot, 29 ans • Yannick Minvielle, 39 ans • Cécile Misse, 32 ans • Marie Mosser, 24 ans • Quentin Mourier, • Natalia Mouraveva-Loren, 40 ans, • Christophe Mutez, 48 ans • Hélène Muyal, 35 ans, • Bertrand Navarret, 37 ans • Christopher Neuet-Shalter, 39 ans • David Perchirin, 41 ans • Aurélie de Peretti, 33 ans • Manu Perez, 40 ans, • Franck Pitiot, 33 ans • Caroline Prenat, 24 ans

## Attentats à Paris et à Saint-Denis

# Les syndicats des Capitales solidaires !



"Ces actes barbares d'un autre âge plonge le monde libre dans la désolation. Il s'agira de poser les bonnes questions et de leur apporter les réponses adéquates. Les peuples innocents continuant de payer pour la cupidité de leurs dirigeants. Quand l'essentiel est en péril, se battre devient un impératif. Vous n'êtes pas seuls dans ce combat pour un monde de paix, de justice".

**Ibrahima Gueye Secrétaire Général de l'Union Régionale CSA de Dakar.**



"Choqué par ce crime haineux, nous vous exprimons, au nom du bureau exécutif de l'Union Régionale du Travail de Tunis, des syndicalistes et des travailleurs de Tunis, toute notre solidarité.

Cet horrible acte qui a touché aveuglement de paisibles citoyens et qui dénote d'une haine sans limite chez ces groupes terroristes qui rejettent nos valeurs humaines communes de liberté, de démocratie, de paix et de fraternité entre les peuples, nous appelle aujourd'hui plus que jamais, à renforcer d'avantage nos liens de fraternité, de solidarité et d'action commune pour faire face à ce nouveau défi qui menace l'avenir de nos peuples.

Vive la solidarité syndicale internationale. Vive la fraternité entre les peuples"

**Le Secrétaire Général Farouk Ayari Le Responsable des relations internationales Radhi Ben Hassine**



"Dans ce moment de douleur pour les travailleurs et le peuple de France recevez la solidarité permanente du mouvement syndical cubain ainsi que notre condamnation catégorique de ces actes

de terrorisme. La CTC sera toujours à côté de la CGT dans la lutte pour la paix, l'amitié et la solidarité.

Nous présentons nos plus sincères condoléances aux familles des victimes de cette attaque ignoble".

**Ulises Guilarte de Nacimiento Secrétaire Général de la Centrale des Travailleurs de Cuba.**



"Les Syndicats de Moscou, comme tous les moscovites sont bouleversés par les actes barbares de terrorisme réalisés dans la capitale française par les membres du soi-disant Etat islamique. J'exprime en mon propre nom et de nom des membres de la Fédération des Syndicats de Moscou, mes sincères condoléances aux familles et souhaite une convalescence rapide aux blessés.

Après les attentats d'Ankara, de Liban, l'A321 russe et maintenant Paris... horribles tragédies.

Nous exprimons notre solidarité avec le peuple de France et déclarons notre soutien absolu à sa résolution de ne pas permettre la répétition de pareil cauchemar.

Les forces du progrès dans le monde doivent unir leurs efforts pour mettre fin à la violence aveugle menaçant l'humanité, se mobiliser résolument pour la défense du droit sacré des peuples pour vivre dignement sans menaces et sans peur!"

**Mikhail Antontev Président de la Fédération des Syndicats de Moscou. Yulia Turkina Responsable du département international**



"Nous sommes choqués et en colère des actes de terrorisme inhumains et odieux qui ont fait tant de victimes à Paris. Nos condoléances les plus profondes et sincères au peuple français et notre so-

lidarité dans la guerre commune contre le terrorisme.

La cible des attaques odieuses à Paris est l'humanité toute entière et la démocratie".

**Christina Theochari Département International EKA - Athènes**



" Nous vous envoyons nos plus sincères condoléances

de la part des syndicats syndicales du DGB à Berlin et dans le Brandebourg. Ces attaques ne visent pas seulement la France, ils sont contre toutes les personnes éprises de paix, de dignité humaine. Restons ensemble pour nos valeurs communes de l'humanité et de la démocratie.

Parallèlement à la France, nous continuerons notre lutte pour un monde en paix.

Nous sommes unis ! \*

**Doro Zinke & Roghieh Ghorban DGB Berlin und Brandenburg**

\* En français dans le texte



"Nous adressons notre solidarité et notre soutien

au peuple de Paris de la part des travailleurs de Londres. Cette horrible attaque est malheureusement l'une des nombreuses qui ont frappé les capitales au cours des dernières années. A Londres, nous connaissons les effets de ces attaques et les défis qu'ils présentent aux syndicats et autres forces progressistes.

Nous sommes avec vous !

Nous savons que vous saurez trouver le bon chemin malgré les dangers divers, en particulier celui des voix réactionnaires qui chercheront à exploiter cette terrible situation".

**Roger Sutton - Secrétaire par intérim et Coordinateur international des Syndicats du Grand Londres**



"Des attaques particulièrement brutales et impardonnables ont, une fois de plus frappé Paris et l'ensemble du peuple français. Il est difficile de décrire avec des mots le choc que nous ressentons tous.

Notre lutte syndicale ne pourra jamais s'arrêter, ne pourra jamais être tue. Pour la démocratie et pour la liberté".

**Stefan Hansson LO Stockholm**



"Ce que votre pays a connu cette année est si horrible qu'il n'y a pas de mots. Nos pensées, les prières et la solidarité sont avec le peuple de Paris et les gens de tout le pays aujourd'hui".

**Algirdas Markevicius**

**Syndicat Solidarumas Vilnius**



"Nous sommes choqués par les attaques terroristes brutales et impardonnables qui, une fois de plus, ont frappé des gens ordinaires dans le cœur de Paris. Nous envoyons nos plus sincères condoléances et notre solidarité dans cette lutte commune contre le terrorisme".

**Roy Pedersen Norwegian Confederation of Tade Unions, Region Oslo**



"Choqué, indigné et attristé par le massacre terroriste brutal subi par le peuple de Paris. Je vous transmets solidarité et affection de la part des CCOO de Madrid et de tous les travailleurs dans la Communauté de Madrid. Nous présentons nos condoléances à toutes les familles et amis.

La douleur est la vôtre et la nôtre, nous la partageons, parce que cette attaque comme Charlie Hebdo, comme celle du 11 Mars à Madrid et comme beaucoup d'autres est une attaque contre la liberté, la démocratie et les droits de l'homme. Nous sommes à votre disposition parce que nous croyons fermement que la réponse doit se faire dans l'unité du mouvement ouvrier européen, pour lutter contre la violence terroriste et traiter rigoureusement les causes qui l'ont favorisé".

**Jaime Cedrún López Secretario General CCOO de Madrid**



"La douleur et le chagrin sont profonds suite à ces horribles actes de terrorisme qui nous frappent tous.

Nous allons continuer à travailler ensemble, contre la violence et la terreur en augmentant le dialogue et le processus de paix, en Syrie, au Moyen-Orient pour arrêter la spirale dramatique qui au fil des années a entraîné la mort, la destruction, le déplacement de nombreux réfugiés et personnes déplacées.

Veillez aussi recevoir les condoléances les plus profondes de tous les membres de la CGIL di Roma e del Lazio et de Claudio Di Berardino notre secrétaire Général".

**Diana Agostinello CGIL di Roma e del Lazio**



"Nous sommes profondément touchés et souhaitons exprimer notre solidarité au peuple de Paris.

En condamnant ces actes de terrorisme, nous nous inclinons devant les victimes et nous sommes proches et unis avec tout le syndicalisme français".

**Mario Bertone Responsable CISL Roma Capitale e Rieti**



"Nous exprimons nos plus sincères condoléances, sa solidarité avec les victimes et les familles des actes terroristes barbares à Paris. Nous condamnons ces meurtres impitoyables, inhumains. Nous devons être solidaires de nos valeurs communes, de l'humanité et de la démocratie".

**Károly György Secrétaire international MASZSZ - Budapest**



"Nous envoyons à nos camarades français nos sincères condoléances de la part du Trade Union Congress de Londres

Nous voulons partager avec vous le choc et l'horreur du Comité exécutif SERTUC lors de ces événements qui ont abouti à la mort de nombreux travailleurs. Nous partageons également la douleur des familles des personnes assassinées dans ces attaques épouvantables

Nous maintenons notre solidarité et notre détermination à poursuivre notre lutte pour un monde en paix".

**Megan Dobney Regional Secretary Tony Lennon President**

**SERTUC is the TUC à Londres, dans le sud est et l'est de l'Angleterre.**



"Nous envoyons à nos amis syndicalistes français les plus sincères condoléances de LO Grand Copenhague. Le choc et l'horreur des événements ayant entraîné la mort de nombreux travailleurs est partagé par tous au Danemark.

Nos pensées et notre solidarité sont avec le peuple de Paris aujourd'hui.

Nous maintenons notre solidarité et notre détermination à continuer sur la voie d'un monde de paix".

**Au nom de présidents de LO Grand Copenhague**

**En solidarité**

"Chers camarades, recevez notre profonde solidarité en ce moment difficile.

Nous vous envoyons le texte de solidarité sorti de notre XI Congrès, réalisé les 13 et 14 Novembre:



«Les délégués présents au 11ème Congrès de l'Union des Syndicats de Lisbonne/CGTP expriment leur condamnation des brutaux attentats de Paris et manifestent leurs sincères condoléances aux travailleurs et au peuple français, notamment aux familles des victimes.

Le terrorisme, ses motivations et ses soutiens mériteront toujours l'opposition et le rejet des travailleurs et des peuples.

Seulement la fin de la guerre, des occupations et des ingérences peut contribuer à la résolution des actuels conflits et à la paix.»

Veillez accepter, chers camarades, nos salutations fraternelles et solidaires".

**Libério Domingues**

**Coordinateur général USL/CGTP-IN**

• François-Xavier Prévost, 29 ans • Armelle Pumir Anticevic, 46 ans • Richard Rammant, 53 ans • Valentin Ribet, 26 ans • Matthieu de Rorthais, 32 ans • Estelle Rouat, 25 ans • Thibault Rousse Lacordaire • Raphaël Ruiz, • Madeleine Sadin, 30 ans • Lola Salines • Patricia San Martin, 61 ans • Hugo Sarrade, 23 ans • Maud Serrault, 37 ans • Sven Alejandro Silva Perugini, 29 ans • Valeria Solesin, 28 ans • Fabian Stech, 51 ans • Ariane Theiller, 24 ans • Eric Thomé, • Olivier Vernadal, 44 ans • Luis Felipe Zschoche Valle, 33 ans • Salah Emad El-Gebaly, 28 ans • Chloé Boissinot, 25 ans • Nicolas Degenhardt, 37 ans • Asta Diakité • Lucie Dietrich, 37 ans, • Julien Galisson, 32 ans • Nohemi Gonzalez, 23 ans, • Raphaël Hilz, 28 ans • Amine Ibnolmobarak, 29 ans • Charlotte Meaud, 29 ans • Emilie Meaud, 29 ans • Justine Moulin, 23 ans, • Anna Pétard-Lieffrig, 24 ans • Marion Pétard-Lieffrig, 30 ans, • Sébastien Proisy, 37 ans • Kheireddine Sahbi, 29 ans • Stella Verry, 36 ans • Ludovic Boumbas, 40 ans, • Ciprian Calciu, 31 ans • Marie-Aimée Dalloz, 35 ans • Romain Didier, 32 ans • Justine Dupont, 34 ans • Romain Feuillade, 31 ans • Thierry Hardouin, 36 ans, • Djamilia Houd, 41 ans • Véronique Geoffroy de Bourgies, 54 ans • Michelle Gil Jaimes 27 ans • Hyacinthe Koma, 37 ans, serveur aux Chics Types • Guillaume Le Dramp, 33 ans • Lamia Mondeguer, 30 ans • Victor Muñoz, 25 ans • Lacramioara Pop, 29 ans • Halima Saâdi, 37 ans • Hodda Saâdi, 35 ans, • Manuel Dias, 63 ans • Anne-Laure Arruebo • Cécile Coudon Peccadeau de L'isle...

Nous ne publions que les noms des personnes dont les familles en ont donné la permission à la presse.

Accord ARRCO-AGIRC

## La CFDT, la CGC et la CFTC signent et Pierre Gattaz applaudit !

Luttes



*" Cette signature sur le dos des salariés a du mal à passer et appelle à la mobilisation".*

**V**endredi 30 octobre, lors de la 7<sup>ème</sup> réunion de négociations paritaires, la CFDT, la CGC et la CFTC ont donné leur accord pour signer le document proposé par le MEDEF. L'accord sur les retraites complémentaires s'appliquera dès 2019.

C'est un report de l'âge de départ en retraite d'un an, la disparition à partir de 2019 de l'AGFF alors qu'elle permet de financer les départs en retraite entre 62 et 67 ans, la baisse du niveau des

pensions pour toutes et tous, la remise en cause des droits spécifiques pour les cadres et l'incertitude sur l'avenir de leur statut.

Immédiatement, Gattaz s'est félicité de cet accord rendant hommage à ces 3 organisations syndicales de salariés et qualifiant les négociations ouvertes depuis février comme celle d'un dialogue social constructif... !

Les millions de salariés et retraités apprécieront aussi cet accord, mais d'une tout autre manière, car la pilule sera bien amère à avaler. Il s'agit d'un accord qui se traduira par un nouveau recul social

pour des millions d'entre eux.

Alors que les derniers chiffres du chômage montrent que l'emploi des seniors ne cesse de se dégrader, + 8,5 % sur 1 an, que notre économie souffre d'un manque de consommation, les mesures proposées reportent l'âge effectif de départ en retraite et une baisse des pensions.

### De quoi s'agit-il ?

Le 30 octobre se terminait la négociation ARRCO-AGIRC débutée le 17 février entre les organisations patronales et syndicales. Ces négocia-

tions paritaires concernent 18 millions de cotisants salariés et 12 millions de retraités. Les régimes complémentaires de retraite représentent 30 à 56 % du montant total de la pension.

La situation financière difficile de ces régimes n'est contestée par personne. Les réserves de l'AGIRC arriveront à épuisement en 2018, celles de l'ARRCO en 2027. Il faut donc apporter des réponses pour maintenir les droits des salariés, assurer un niveau de retraite permettant de vivre dignement et pérenniser les régimes sur le long terme. Dès le début de la négociation la CGT a fait des propositions de financement avec des effets immédiats et les a chiffrés. Elles permettraient de dégager de nouvelles ressources pour maintenir les droits à travers, notamment, deux propositions phares :

- Une augmentation de la cotisation Agirc pour financer le régime qui en a le plus besoin, ce qui représente 7 euros par mois pour un salaire de 4 000 euros bruts et un apport de 2 milliards d'euros dès 2016.
- Une contribution transitoire versée par les entreprises qui ne respectent pas l'égalité salariale femme/homme et dégressive en fonction des efforts réalisés. Apport de 5,7 milliards d'euros dès 2016.

Après huit mois de négociations, ce sont les exigences du patronat qui seules ont été validées.

Le fameux accord de principe rejeté par la CGT et FO, avec effet dès 2019, concernera tous les salariés relevant du privé nés en 1957 et suivant. C'est le report de l'âge de départ en retraite d'un an ou une baisse des pensions de 10% pendant 3 ans, soit plus d'un mois de retraite com-

plémentaire perdue chaque année.

L'accord prévoit un système de bonus-malus pour les salariés, selon l'âge auxquels ils partiront en retraite.

Un salarié qui aurait toutes ses années pour prétendre faire valoir ses droits à la retraite dans le régime de base, aura alors plusieurs choix au niveau de sa retraite complémentaire.



#### Quelques exemples :

- Premier exemple : Le salarié a 62 ans, il a toutes ses années pour prétendre bénéficier d'une retraite à taux plein. Il peut partir en retraite mais avec cet accord il se verra amputer sa retraite complémentaire de 10% pendant trois ans.

Si pour l'éviter, il décide de retarder son départ: il n'a plus d'abattement s'il part à 63 ans, il bénéficiera d'un bonus de 10 % pendant un an s'il part à 64 ans ; le bonus sera de 20 % pendant un an s'il part à 65 ans et de 30 % pendant un an s'il part à 66 ans.

- Deuxième exemple : Une femme a son taux plein à 64 ans, ce qui est la moyenne aujourd'hui au regard des carrières des femmes. Elle décide de bénéficier de ses droits à retraite à 64 ans, elle aura une retraite complémentaire amputée de 10 % pendant trois ans.

Si elle décide de reporter son départ, dans ce cas elle n'aura plus d'abattement à 65 ans ; elle bénéficiera d'un bonus de 10 % pendant un an si elle part à 66 ans et d'un bonus de 20 % pendant un an si elle part à 67 ans ou de 30 % pendant un an si elle part à 68 ans.

- Troisième exemple : Un salarié bénéficie du dispositif carrière longue ou pénibilité

qui lui permet de partir à 60 ans : il se verra amputer sa retraite complémentaire de 10% pendant trois ans ;

S'il décide de reculer l'âge de départ, dans ce cas : il n'a plus d'abattement s'il part à 61 ans, il bénéficiera d'un bonus de 10 % pendant un an, s'il part à 62 ans, d'un bonus de 20 % pendant un an, s'il part à 63 ans et d'un bonus de 30 % pendant un an, s'il part

à 64 ans.

Tous les salariés relevant du secteur privé, quelle que soit leur situation au regard des droits à la retraite sont concernés par cet accord. Eu égard au pouvoir d'achat des salariés et des retraités, nombre de salariés n'auront pas d'autre solution que de travailler plus longtemps. Il s'agit donc d'un report de l'âge de départ en retraite.

Pour les 6 millions de demandeurs d'emploi qui n'ont pas d'autre choix que de partir en retraite à l'âge du taux plein, ils se verront appliquer ces abattements de 10 % pendant trois ans. Il en est de même pour toutes celles et tous ceux qui sont en maladie voire en longue maladie.

Pour tous ceux-là, ce sera une baisse imposée du niveau de leur retraite. Pour rappel, 56% de salariés ne sont plus en activité au moment où ils font valoir leurs droits à retraite.

**" Après huit mois de négociations, ce sont les exigences du patronat qui seules ont été validées".**

*"Le patronat se paie sur l'argent des victimes du mal-travail organisé par lui-même alors que les sous déclarations sont largement reconnues".*

Pour rappel, le niveau moyen de retraite base + complémentaire est de 1 206 euros et concrètement de nombreux retraités sont bien en dessous. Seuls ceux qui ne sont pas assujettis à la CSG à la retraite seront épargnés par cet accord. Dès 2019, les décotes de 10%, 20% ou 30% pendant un an : c'est plus de 0,5 milliards d'économies.

#### **Le gel de la revalorisation des pensions :**

Une revalorisation des pensions à hauteur des prix moins 1 %, avec une clause « plancher ». Cela signifie que si l'inflation, comme le prévoient nombre d'économistes reste faible dans les trois prochaines années, ce sera un gel du niveau des pensions. Celui-ci est déjà en œuvre depuis 2013, date du dernier accord sur les retraites complémentaires. Dès 2016, c'est 2,1 milliards d'économie. Sans oublier le décalage acté de la date de revalorisation des pensions de façon pérenne au 1er novembre. Dès 2016, c'est 1,3 milliards d'économies.

#### **La baisse du rendement des régimes de retraite :**

Une augmentation du prix d'achat du point, en terme technique, c'est une baisse du rendement des régimes qui touchera tous les retraités futurs. Pour le même salaire, le salarié achètera moins de points donc automatiquement sa retraite chutera. Dès 2016, c'est plus de 0,1 milliards d'économie. Pour 1000 euros cotisés : aujourd'hui c'est 65,86 euros de pension et dans 3 ans ce sera 60 euros de pension.

La fin du régime AGIRC par la création d'un régime unifié issu de la fusion de l'AGIRC et de l'ARRCO : La disparition de l'AGIRC en fusionnant l'AGIRC et l'ARRCO a été troquée contre une négociation nationale interprofessionnelle pour définir les grandes lignes de la notion d'encadrement. Rien ne garantit l'avenir du statut cadre, de la GMP (garantie minimale du point),

des 1,5 % de prévoyance et du futur niveau de pensions complémentaires des cadres. La proposition consistant à engager des négociations devant se conclure avant le 1er janvier 2018 sur la définition de l'encadrement, comme celle de prendre en compte la question de l'emploi des seniors dans la négociation de la convention assurance chômage, ne font que renvoyer à plus tard l'examen de ces sujets sans aucune garantie d'aboutir.

#### **Aucun financement supplémentaire du patronat :**

En contrepartie, le Medef propose de mettre 700 millions de cotisations sur la table. Cette augmentation sera totalement compensée par une diminution des cotisations AT/ MP, la branche accidents du travail et maladies professionnelles. C'est l'engagement qu'a pris le gouvernement pour que cet accord puisse exister. C'est scandaleux !

Le patronat se paie sur l'argent des victimes du mal-travail organisé par lui-même alors que les sous déclarations sont largement reconnues.

La CGT refuse ce marché de dupe qui va permettre, dans un deuxième temps, au pouvoir politique, de reporter l'âge légal de départ en retraite.

Ces mesures très douloureuses pour les salariés et les retraités ne suffiront même pas à financer le déficit prévu. Elles rapporteraient 6 milliards à l'horizon 2020, alors que les besoins de financement des régimes complémentaires seront de 8,7 milliards en 2020.

Et sans rapport de force d'ici là, la prochaine négociation en 2019 devrait donc encore à priori se traduire par de nouvelles amputations de droits pour les salariés.

D'ailleurs le MEDEF ne s'y trompe pas, Gattaz annonce déjà : « Nous avons imaginé un système pilotable qui assurera durablement l'équilibre financier des régimes. C'est une vraie réforme structurelle, pas seulement

paramétrique. Si dans 10 ou 15 ans, le déficit se creusait à nouveau, nous pourrions adapter le nouveau dispositif de bonus/malus, qui décale de quelques trimestres l'âge permettant d'obtenir une retraite complémentaire à taux plein. Et si l'âge légal de la retraite était relevé à l'avenir, notre système resterait fonctionnel... ».

Manuel Valls à l'annonce de la signature de 3 organisations de salariés s'est réjoui de cet accord assurant que le gouvernement accompagnera sa mise en œuvre, osant même affirmer qu'il consolide notre modèle social. Le 1<sup>er</sup> ministre est conforme au sens qu'il donne au dialogue social qui se résume à négocier sur le programme du MEDEF, ne résout pas les problèmes de trésorerie des régimes complémentaires de retraite et renforce tous les mécanismes destinés à précipiter les salariés et notamment les plus jeunes vers les dispositifs d'épargne si cher au capital.

En 2015, fêter les 70 ans de la Sécurité Sociale n'a pas le même sens pour tout le monde.

Pour la CGT, les retraites complémentaires c'est bien sûr une affaire d'équilibre financier des caisses, mais pas seulement, c'est surtout un enjeu de société. La meilleure façon de financer les régimes complémentaires c'est de poursuivre nos luttes sur l'emploi, les salaires, les conditions de travail, l'égalité femmes-hommes.



IHS CGT Île-de-France

# 10 ans d'activités au service de la mémoire et des luttes.

**10** IHS  
CGT  
Île-de-France  
ans



**Allocution de Joël Biard ,  
Président de l'IHS CGT IDF**

Chers Camarades,  
Fêter les dix ans de l'IHS CGT c'est bien sûr revenir à la genèse. Les motivations de sa création étaient nombreuses dans cette région car l'histoire sociale

et syndicale s'est beaucoup croisée avec celles nationale et confédérale. Vous le savez l'histoire n'est pas à la marge de l'activité syndicale. Elle en est partie intégrante particulièrement pour les générations actuelles de syndiqués et militants de la CGT. L'histoire est bien un enjeu politique et idéologique. Elle permet de comprendre, de découvrir, de connaître. C'est un besoin indispensable au cœur de la confrontation de classe pour se situer, assumer le passé et construire l'avenir.

Ces motivations sont toujours parfaitement valables aujourd'hui dans cette situation complexe et inédite. La riche histoire de la CGT dans cette région sont

autant d'enseignements, d'atouts pour se situer dans le présent.

Le début de l'activité officielle de l'IHS CGT Ile-de-France création du Comité régional CGT, est le CA du 16 septembre 2005. La première manifestation publique est constituée à la fois de l'édition du n°1 de Mémoires Vives en juillet 2006, du colloque du 7 décembre 2006 sur le découpage de 1964 de la région parisienne, la déconstruction et reconstruction du mouvement syndical CGT en 1966 avec la dissolution de l'UD de la Seine, la création de sept unions départementales et la mise en place d'une coordination aboutissant le 19 avril 1968 à la création de l'Union des

*" Le bilan de cette décennie est riche. Il touche à plusieurs secteurs d'activités".*

# 10 IHS CGT Île-de-France ans

Syndicats de la région parisienne.

Le bilan de cette décennie est riche. Il touche à plusieurs secteurs d'activités :

- L'édition et la parution de notre revue « Mémoires Vives ». Nous allons atteindre le 34ème numéro soit près de un par trimestre avec toutes les diversités d'histoires sociales aux contenus multiples et divers.

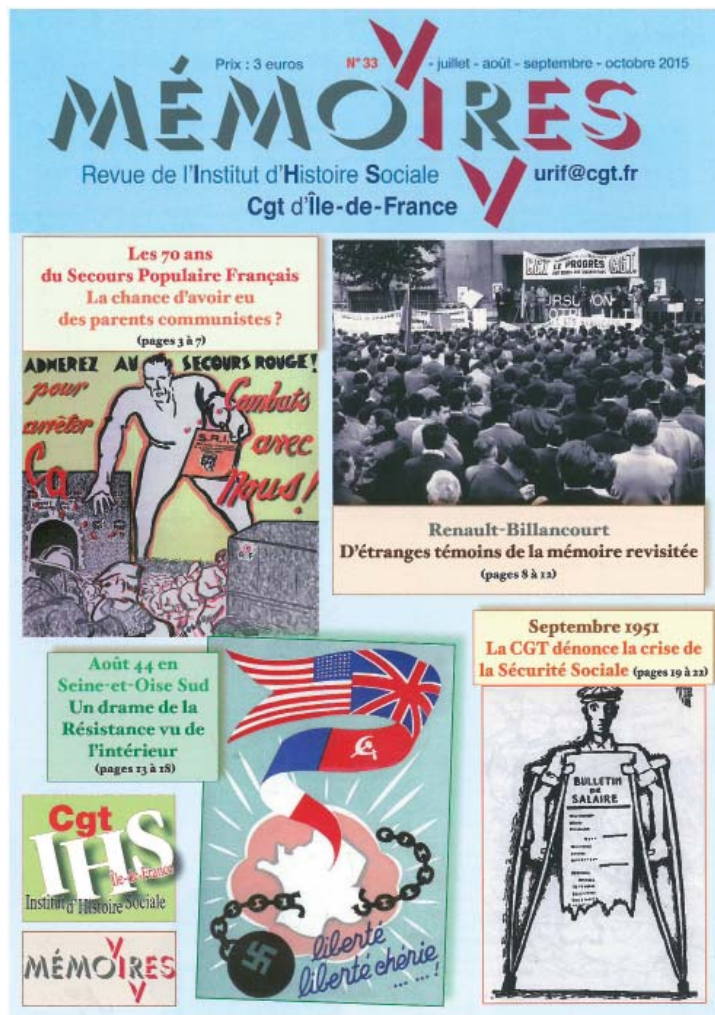
- Les colloques séminaires et conférences portant sur l'immigration, l'Île-de-France, la stratégie du patronat et les diverses journées d'études.

- L'édition de deux livres « la Grange aux Belles – Maison des syndicats 1906 – 1989 » contribution à une réécriture de la CGT et son histoire et « un engagement ouvrier syndicaliste CGT en Seine Saint Denis de 1968 – 1990 ».

- La contribution à la diffusion de livres : de Roger Colombier sur « Aincourt le camp oublié », « le mouvement ouvrier dans le Mantois », celui de Jean Bellanger sur la lutte des Cazeneuves et de la machine à outil à Saint Denis, de Yannick Amossé sur la lutte de Thomson à Vélizy.

- Des coproductions avec l'Union Régionale sur les évolutions de l'UD de la Seine à l'URIF, 1968 en Île-de-France, les prud'hommes, l'exposition les 120 ans de la CGT en Île-de-France inaugurée au moment de la conférence régionale en octobre 2014, de Co diffusion de plusieurs numéros de M.V avec d'autres IHS professionnels comme celui sur Paul Castel et les comités populaires et la résistance cheminote en région parisienne avec l'IHS CGT des cheminots.

- Celui aussi qui nous est encore demandé par les organisations CGT dans toute la France sur le thème « la CGT dans la guerre d'Algérie ».



## Mémoires Vives , le Journal de l'IHS CGT IDF

- Ceux-ci, comme les différentes initiatives, ont été marquées par la qualité des contributions de René Mouriaux, Jean Magniadas, Danièle Tartakovsky, Stéphane Siro, Hugues Lenoir, j'en oublie certainement.

Nous avons comme toute œuvre vivante des points faibles. Ceux-ci sont constitués, comme pour l'ensemble de la CGT, pour une diffusion numérique insuffisante, une implication variable des membres de notre CA et un impact faible sur les actifs. Ces aspects critiques ne gommement nullement les résultats largement positifs. Le souci de contribuer à la recherche historique avec l'exigence d'archivage, et de témoignage inédit s'est enrichi dans cette décennie.

- Une convention signée avec le Conseil général du 93 en 1995 avait contribué à un premier dépôt d'archives de 730 cartons concernant soixante-dix ans de l'activité CGT en région parisienne.

- Un deuxième dépôt d'archives confiées aux archives départementales en 2011, répertorié et ouverte au public, permet aux chercheurs, universitaires, syndicalistes de disposer désormais d'une source complète pour étudier le développement du syndicalisme CGT depuis sa première structure de 1881 à l'URIF en passant par l'UD de la Seine et l'USRP.

- Un troisième dépôt a eu lieu concernant les archives de la Grange aux belles. Celui-ci est complètement et définitivement classé et sera ouvert bientôt aux publics et chercheurs. Dans le cadre des dix ans, de l'importance des archives et du travail chercheurs et syndicalistes les archives départementales de la Seine Saint Denis organise une conférence le vendredi 11 décembre à 14 heures sur le thème « de la Grange aux Belles à Montreuil un siècle de luttes et de syndicalisme en Île-de-France »

**"Dans le cadre des dix ans, de l'importance des archives et du travail chercheurs et syndicalistes les archives départementales de la Seine Saint Denis organise une conférence le vendredi 11 décembre à 14 heures sur le thème « de la Grange aux Belles à Montreuil un siècle de luttes et de syndicalisme en Île-de-France »".**

Cette conférence se déroulera aux archives du 93, un exposé de Danièle Tarkowsky historienne – Présidente de l'université Paris « sur la Grange aux Belles avant 19339 – 1945 » ; un exposé de moi-même sur l'originalité du syndicalisme CGT en Ile-de-France et avec comme modérateur Michel Pigenet historien et modérateur de l'IHS national.

Toute cette activité, notre participation aux différentes initiatives de l'IHS national ne pouvant se réaliser sans une réunion régulière du CA et du Bureau.

Avec eux nous nous tournons vers l'avenir pour examiner nos divers projets et ceux et celles que voudront bien nous confier l'Union régionale. Car il est clair si nous avons pu réaliser tout cela c'est aussi grâce à l'apport et au soutien de l'Union régionale, de son comité, de son secrétaire général.

La pérennisation de notre revue, avec son contenu et sa qualité demeure un des vecteurs essentiels de notre activité. La recherche et la pertinence des sujets, des auteurs, de l'iconographie occupent beaucoup notre rédacteur en chef et l'ensemble du Bureau. Toutes ces réalisations pendant cette décennie est bien l'œuvre d'un groupe, d'une équipe Gilbert, Jean Pierre et les deux Alain avec moi-même et notre Conseil d'Administration.

L'exigence de continuité, de nouveauté dans cette région est aussi au développement, à la création d'IHS territoriaux là où il n'existe pas et ou peu d'activité. Les 50 ans d'existence, sauf pour la Seine et Marne, mais pour toutes les autres UD en 2016 devrait avec le contenu syndical et festifs être un moment fort de l'activité de la CGT sur leur propre histoire sociale et syndicale. Car plus que jamais il ne peut y avoir d'avenir sans connaissance de notre passé syndical et social et de contradictions de classe. Car si la lutte de classe ne disparaît pas elle se transforme en restant d'actualité.

En ce sens nous devons rester optimistes et nous avons de l'avenir.



**Allocution de Pascal Joly, secrétaire général de l'URIF CGT .**

Bienvenue à toutes et à tous, et merci d'avoir répondu à notre invitation pour fêter, car je crois que cela se fête, les 10 ans de la création de l'IHS Île-de-France.

10 ans pour l'IHS, c'est presque l'âge de la maturité. L'âge où l'on peut regarder son histoire, et où l'on peut se projeter vers l'avenir.

Il y avait une vraie carence, un manque, avant la date de sa création. L'histoire sociale en Île-de-France très atypique pour plusieurs raisons, n'était pas traitée.

Les raisons de l'existence d'une Union Régionale, singulière et unique dans la CGT est peu connue, souvent ignorée. Elle a souvent fait l'objet d'interprétations, alors qu'elle est elle-même le résultat d'un processus et de décisions liées au contexte historique.

J'ai voulu insister sur cette réalité pour souligner à quel point la connaissance de l'histoire est, à mon sens, vitale, pour que la pensée ne se laisse pas dévoyer par les appréciations hâtives, déconnectées de l'histoire et du processus qui nous amène à prendre des décisions.

L'IHS est donc devenu un outil au service de la connaissance du passé de l'histoire sociale francilienne. En quelque sorte, les fondations historiques sur lesquelles nous agissons aujourd'hui. A un moment où notre pays va connaître un bouleversement institutionnel sans précédent, combien sommes-nous à savoir qu'en Île-de-France, l'existence des départements tels que nous les connaissons aujourd'hui n'existe que depuis

1968. Combien sommes-nous à savoir que, dans un passé pas si lointain, il existait déjà une organisation régionale qui tenait un congrès régional de syndicats avec la présence de quelques 600 délégués.

Est-ce que cela a affaibli notre confédération ? Bien au contraire. Cela a renforcé sa visibilité et son activité au service des luttes et de leur développement. L'USRP et l'USORP ont souvent été à l'origine de luttes qui ont connues des développements nationaux !

Et qui sait que l'Union Régionale d'aujourd'hui est l'héritière et le résultat de cette histoire ? Pour toutes ces raisons, et parce que tout ce qui se passe en Île-de-France a des résonances nationales, il y a dix ans, nous avons considéré qu'il était temps, le temps de l'histoire, de créer cet outil qui faisait défaut jusqu'à cette échéance.

Je ne peux donc, que vous inviter à lire l'excellent « Mémoires Vives » qu'a produit l'IHS Île-de-France à ce sujet à la demande du comité régional de l'URIF.

Une des raisons, également, pour lesquelles nous avons voulu créer cet IHS régional, est aussi de permettre au plus grand nombre d'aiguiser son esprit critique, à travers la connaissance de l'histoire. Pour les militants syndicaux que nous sommes, c'est une démarche qui me paraît incontournable, et plus que jamais d'actualité dans un monde où la domination politique, sociale, et idéologique du capital dans sa forme historique financiarisée est d'une férocité sans égal. Et à détourné, pervertit les moyens d'informations à son « profit », s'accaparant les moyens audiovisuels pour en faire des armes de combat idéologiques au service de ses intérêts. La connaissance de l'histoire permet cet aiguïsement de l'esprit critique permettant le recul nécessaire, de ne pas se contenter d'être un réceptacle passif le soir devant le journal de 20h



***" 10 ans pour l'IHS, c'est presque l'âge de la maturité. L'âge où l'on peut regarder son histoire, et où l'on peut se projeter vers l'avenir".***

# 10 IHS CGT Île-de-France ans

et de décoder les messages plus ou moins subliminaux véhiculés par des écrans de plus en plus agressifs et sophistiqués qui donnent l'apparence de la neutralité.

Personnellement, je ressens tous les jours, le traitement de l'information par les médias, comme une agression et une violence permanente contre les salariés et notre organisation syndicale CGT. Une insulte à cet esprit critique que nous devons encore et toujours développer. Car, c'est comme le vélo, cela s'entretient. Et, la CGT dispose d'atouts qui nous le permettent, à travers l'existence de ses IHS, notamment de son IHS national qui produit des choses de grandes qualités. Mais aussi de ses publications, de ses journaux, magazines et singulièrement, notamment de la NVO, avec entre autre, ses pages Île-de-France, Ensemble, la NVO ont comme intérêt de nous plonger dans l'histoire immédiate. Celle

que nous construisons dans le moment présent et qui sera soumise à la « critique » de ceux qui vont nous succéder.

Car, l'histoire et sa connaissance ont une autre vertu. Celle de permettre de nous fournir des éléments de référence pour nous tourner et construire l'avenir.

Pour finir, je voudrais vraiment et sincèrement remercier toute l'équipe, tous les camarades, qui, jusqu'à maintenant ont travaillé à l'existence de notre IHS régional et particulièrement à Joël Biard, qui m'a d'ailleurs précédé à la responsabilité pendant 14 ans de secrétaire général de l'URIF, et qui préside l'IHS Île-de-France depuis 10 ans. Je le remercie du fond du cœur d'avoir tenu bon la barre contre vents et marée en bon normand qu'il est, et je sais qu'il y a eu des vents contraires puissants. Des vents qui venaient parfois de notre propre bateau ! Et qu'armé de cette conscience de classe qui ne

lui a jamais fait défaut et de cet esprit critique que je décrivais plus haut, il a été un bâtisseur, en bon salarié de la construction qu'il est, de l'Union Régionale et de l'IHS que nous connaissons aujourd'hui, et dont nous sommes collectivement les héritiers. Nous avons maintenant tous les outils entre nos mains pour faire l'histoire et la faire connaître.

Avec souvent des défis à relever qui dépassent notre territoire régional, et où bien souvent, l'avenir du salariat et de l'humanité est engagée ! Les militants d'aujourd'hui et de demain, sauront faire face à leurs responsabilités comme ont su le faire ceux d'hier, en s'appuyant sur l'histoire d'hier pour écrire celle de demain.

Je terminerai par une citation de Gramsci : « Avoir le pessimisme de la lucidité, et l'optimisme de la volonté ».

*" Avoir le pessimisme de la lucidité, et l'optimisme de la volonté ".*

## Constructeurs d'alternatives

### 3e Consultants

*Le Cabinet d'expertise et de Conseil engagé aux côtés des seuls élus du personnel et de leurs organisations syndicales*

#### Nous pouvons vous assister pour :

- ▶ Favoriser la compréhension de la situation économique de l'entreprise et de son groupe d'appartenance
- ▶ Accompagner les échanges avec les salariés et leurs organisations syndicales
- ▶ Susciter des actions réfléchies et critiques sur les stratégies actionnariales
- ▶ Analyser les situations de travail
- ▶ Analyser les logiques industrielles et les choix d'investissements
- ▶ Approcher les problématiques sociétales et les logiques de territoires
- ▶ Analyser les politiques de prévention et de gestion des risques professionnels
- ▶ Etude des politiques de rémunérations et de formation

#### Principales missions possibles d'assistance aux élus et représentants du personnel

(notamment art. L 2325-35, L 1233-24-1, L 1233-90-1, L 5125-1 et L 4614-12 du Code du travail) :

- ▶ Examen annuel des comptes, des documents prévisionnels et assistance à la commission économique
- ▶ Examen des orientations stratégiques de l'entreprise **Nouveau**
- ▶ Procédure d'alerte,
- ▶ Projet de licenciements économiques,
- ▶ Recherche d'un repreneur en cas de fermeture d'un site **Nouveau**
- ▶ Analyse des stratégies économiques et sociales des groupes
- ▶ Assistance aux Organisations Syndicales représentatives **Nouveau**
  - ↳ projet d'accord de maintien de l'emploi
  - ↳ projet d'accord collectif majoritaire dans le cas d'un «grand licenciement»
- ▶ Comptabilités des Comités d'Entreprise et Organisations Syndicales ; Commissariat aux comptes
- ▶ Expertises portant sur les risques graves et les projets importants

METZ (siège social)

1 avenue Foch - BP 90448 - 57008 METZ Cedex 1  
Tél : 03.87.17.32.60 - Fax : 03 87 15 79 56

PARIS

83, avenue Philippe Auguste - 75011 Paris  
Tél : 01 55 25 77 77 - Fax : 01 55 25 22 46



COLLECTIF CGT Ile-de-France



# & Travail & Handicap

SENSIBILISER, FORMER & ACCOMPAGNER

Pour l'accès et le maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés

## QUELLE POLITIQUE D'EMPLOI EN FAVEUR DES TRAVAILLEURS HANDICAPES ?

- ➔ Venez partager les connaissances et expériences réalisées depuis 10 ans sur la négociation des accords collectifs.
- ➔ Avec les témoignages de militants CGT et la participation d'organismes institutionnels, dont l'AGEFIPH.

# Colloque



## Mercredi 2 décembre 2015

De 9h à 16h

Au complexe CGT Montreuil

Salle du CEF | Noyau B | Niveau -1 | Salle 7

*La négociation collective  
autour du Handicap au travail*



Information auprès du Collectif CGT Travail & Handicap IDF au 01 84 16 04 43  
Nombre de places limitées. Inscription par mail sur [contact@metaux-cgtidf.fr](mailto:contact@metaux-cgtidf.fr)  
en précisant votre nom, prénom, structures.



## Métropole du grand Paris

# Déclaration des membres du CESER CGT, FO, FSU et SOLIDAIRES

**L**ors de la mise en place de la Mission de Préfiguration de la Métropole du Grand Paris, nos quatre organisations s'étaient déjà interrogées, pour ne pas dire inquiétées, sur un certain nombre de points.

Nous disions : « La conception de l'organisation territoriale s'inscrit dans un modèle de développement axé sur la compétitivité et l'attractivité pour un rayonnement mondial de la région capitale, au détriment des autres régions françaises, en concurrence avec les autres capitales européennes et mondiales. Il va s'en suivre une véritable métamorphose du paysage politique, économique et environnementale de notre région ainsi que d'une profonde mutation de la composition sociologique du salariat. Cela s'inscrit dans une réalité francilienne d'hémorragie permanente d'emplois industriels, de spéculation immobilière et de remise en cause des services publics dans le cadre des politiques austéritaires européennes et nationales, de réduction de la dépense publique. »

De fait, mis à part les différents vœux pieux émis par les groupes de travail de la mission de préfiguration, la MGP, dans son fonctionnement provisoire et dans son fonctionnement cible, ne simplifiera rien, au contraire ; de même, l'absence de clarté des règles fiscales, l'absence de compétence en matière de contrôle du foncier, dont les prix sont inacceptables, l'absence de définition de « l'intérêt métropolitain », vont accroître, comme nous le craignons, les inégalités et remettre « en cause l'indivisibilité, la cohérence, la lisibilité, l'unicité et du coup, l'égalité républicaine, c'est-à-dire l'égalité de droit. »

Nous nous demandions : « Comment les compétences

obligatoires de la MGP [...] pourront-elles être garantes de la lutte affichée (mais non inscrite dans la loi) contre les inégalités territoriales et sociales en Île-de-France, en créant des zones hyper concentrées d'activités et d'emplois avec les pôles d'excellence, sans projet de développement industriel ? » Nous sommes amenés à constater que les mécanismes de fonctionnement de la MGP ne permettent pas de contrecarrer les effets néfastes de l'économie financière et que les EPT, tels que construits aujourd'hui, ne règlent rien des inégalités territoriales, cassent certaines dynamiques et imposent des regroupements non désirés par les populations.

Les collectivités locales, villes, intercommunalités, et départements, voient l'essentiel de leurs compétences et financièrement transférés à la métropole dans une logique d'extrême centralisation du pouvoir décisionnel au profit du « conseil métropolitain ». Avec la baisse des dotations, cela conduit inexorablement à la casse des services publics, déjà à leur privatisation, avec les maisons de service public. L'emploi public va diminuer et ne constitue pas une bonne chose pour l'économie, la qualité et l'efficacité de service. Nous assistons à la création d'un mastodonte technocratique mis en place sans concertation démocratique et qui consacre le désengagement de l'Etat, la désertification de la puissance publique.

C'est l'absence totale de démocratie qui caractérise toute la phase 3 de la « décentralisation », tant au niveau de sa construction que des conséquences. Aucun débat sur le regroupement des régions avec les citoyens, encore moins de consultation, sur la MGP, aucun débat sur les EPT et encore moins

de consultation et, de fait, les EPT de la MGP ressemblent plus à du charcutage électoral permettant à la future ex majorité actuelle de conserver quelques prébendes électorales. La casse programmée des communes, avec la suppression de la clause de compétence générale, éloigne les citoyens des lieux de décisions, des lieux de pouvoir, relègue les citoyens au rôle de spectateur, la MGP n'étant qu'une affaire de technocrates uniquement préoccupés par les critères économiques propres aux entreprises du CAC 40.

Les travailleurs doivent pouvoir donner leur avis et peser sur les décisions à prendre. La façon dont a été constituée et a fonctionné la mission de préfiguration, est le signe du contraire. Les organisations syndicales n'ont pas été invitées en tant que telles, mais comme membres du CESER. Même si les groupes de travail ont produit des travaux de qualité, nous ne pouvions pas y prendre toute notre place du fait même de notre statut, au-delà, ces groupes étaient constitués « d'experts » appointés principalement par le patronat. Si le conseil des partenaires est la préfiguration du conseil de développement, nous considérons qu'il ne saurait être question que les OS n'y participent pas en tant que telles.

Nous, représentants des salariés CGT, FO, FSU et SOLIDAIRES exigeons une réelle concertation ainsi que des droits et pouvoirs nouveaux pour les salariés et la population sur les questions d'aménagement du territoire. C'est un enjeu qui nous concerne tous !

*" Les collectivités locales, villes, intercommunalités, et départements, voient l'essentiel de leurs compétences et financement transférés à la métropole dans une logique d'extrême centralisation du pouvoir décisionnel au profit du « conseil métropolitain »".*

# Faire éclore des projets collectifs.

International



De droite à gauche : Laurent Pagnier, Secrétaire de l'URIF ; Philippe Martinez, Secrétaire Général de la CGT ; Pascal Joly, secrétaire Général de l'URIF ; Ibrahima Gueye -, Secrétaire Général de la CSA Dakar ; Abdou Faty Secrétaire Général du syndicat des enseignants de la CSA. Lors du meeting de rentrée du 9 septembre à la Mutualité.

**L'**URIF entretient des relations privilégiées avec l'union régionale de Dakar de la Confédération des syndicats autonomes (CSA) du Sénégal. Une délégation de l'URIF était présente lors de sa fondation en juin 2014. Elle est structurée autour de quatre unions départementales : situées à Dakar, Rufisque, Pikine et Guédiawaye.

Une quinzaine de bourses du travail – dont huit déjà installées – sont en court de création, dans autant de lieux pertinents pour les travailleurs de la région. La volonté portée par Ibrahima Gueyé, le secrétaire général, est d'étoffer la présence syndicale sur l'ensemble du territoire, de mailler et densifier les réseaux de militants. Un maillage d'autant plus nécessaire que le Sénégal, comme beaucoup d'autre pays a un nombre conséquents de travailleurs

« Informels » (Travailleurs sans contrats, liées à de petites entreprises ou personnel travaillant au sein d'une famille) particulièrement isolés.

Le partenariat URIF CSA est important, il s'appuie sur une expérience solide déjà établie par la confédération avec la CSA ou encore l'Avenir Social impliqué dans une mission de lutte pour l'alphabétisation.

C'est tout naturellement que la CSA s'est tournée vers l'URIF CGT lorsqu'elle a pris la décision de créer une Union Régionale à Dakar. Le travail commun est engagé sur plusieurs axes : la formation, l'échange d'expérience en termes de structuration et de syndicalisation, mais aussi des aspects concrets de communication, comme par exemple l'utilisation syndicale des moyens de communications numériques. L'Union régionale de Dakar prévoit la forma-

tion de cinquante conseillers juridiques qui seront ensuite dispatchés au sein des UD pour prodiguer conseils et assistance juridiques aux salariés. En parallèle, la CSA va poursuivre le développement de sa propre « politique sociale ». Mise en place par divers syndicats, elle facilite les mutualisations de moyens et favorise les projets collectifs, tels que les coopératives d'habitats ou l'acquisition de parcs de logements. La CSA porte l'idée qu' "Il y a trois dimensions indispensables au bon fonctionnement de notre syndicalisme : le logement, la santé et l'accès aux denrées". Autre avancée à son actif, une coopérative d'achat de biens alimentaires. Tous les militants peuvent y effectuer leurs achats courants, qui se règlent en fin de mois, « C'est ça aussi, la solidarité concrète ».

*" Il y a trois dimensions indispensables au bon fonctionnement de notre syndicalisme : le logement, la santé et l'accès aux denrées "*

*Ibrahima Gueye  
Secrétaire de l'Union  
Régionale de Dakar  
de la CSA.*

Présent dans toutes les régions françaises,  
Veolia contribue au développement  
et à l'attractivité des territoires  
en accompagnant les industries,  
les villes et leurs habitants  
dans l'usage optimisé de leurs ressources  
en eau, énergie  
et matières issues des déchets.

Découvrez comment sur  
[veolia.com](https://www.veolia.com)

Ressourcer le monde

